

Règlement pour le cours de sport ados/adultes 2024/2025

Les cours ont lieu le jeudi sur la période scolaire et durant la 1ere semaine de vacances, en dehors des jours fériés.

Les cours commencent le **jeudi 19 septembre** 2024 et se termineront le **jeudi 4 juillet 2025. 37 cours sont programmés.**

Pas de cours durant les vacances de noël.

Les documents sont téléchargeables et peuvent être déposés avec **le règlement** (des cours et de la carte d'adhérents) au périscolaire d'Orchamps-Vennes **uniquement après accord** des responsables de la commission sport adultes, sous enveloppe notée « Sport Adultes ».

Une séance d inscription sur place sera proposée un jeudi avant le cours . (Date à définir)

Pour des raisons techniques, nous pouvons être amenés à changer de salle ou à repousser un cours.

Deux séances d'essai (19 et 26 septembre) sont programmées, il n'y aura aucun remboursement au delà sans justificatif médical pour une longue période.

En cas d'absence ponctuelle du professeur, les cours ne seront pas rattrapés.

Tarif: 125€ Durée: 1h00 (de 20h30 à 21h30) Lieu: salle des fêtes de Guyans-Vennes

A prévoir :

Tenue adaptée avec baskets propres

- 1 bouteille d'eau
- 1 petit repose tête pour les mouvements au sol
- 2 altères de 1kg minimum

linge de toilette (pour mettre sur les tapis)

En fonction de l'effectif (à réévaluer après les séances d'essai) car disponible en salle

- -Un manche à balai (une vingtaine de bâtons sur place)
- un tapis de sol (une vingtaine sur place)
- un certificat médical vivement recommandé